

Au fil de la Lauvech



S'herrlesher Freschablättla

(Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)



Novembre 2009

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

Edito

Novembre le mois du recueillement et du souvenir.

En ce début de mois nos pensées vont à toutes les personnes chères à nos cœurs qui ne sont plus avec nous.

Comme chaque année, nous nous retrouverons le 10 novembre, place du 5 février, pour honorer la mémoire des victimes de la première guerre, en présence des membres de l'Union Nationale des Anciens Combattants et de nos soldats du feu. Les enfants chanteront avec fierté notre hymne national. Nous comptons sur votre présence à cette cérémonie du souvenir.

Nos sapeurs pompiers nous rappelleront par leur passage que la nouvelle année est proche en nous proposant leur calendrier.

Je terminerai en vous proposant de contempler le paysage encore changeant d'automne en vous promenant autour de notre beau village.

David WIEST



Peinture murale située dans l'ancien restaurant « Specklin », rue de la Gare, représentant la tour des sorcières.

Le Mot du Maire

QUELQUES INFORMATIONS BREVES
....

Parmi les manifestations ou événements importants du mois écoulé, il faut relever la fête patronale avec le repas choucroute organisée par l'association « LE COUP de MAINS », l'inauguration de la croix au croisement HERRLISHEIM-VIGNOLE, la fin du voyage des footballeurs qui se sont fait « sortir » lors du 4^e tour de la Coupe de France mais restent en course en Coupe d'Alsace où ils viennent de se qualifier pour le 5^e tour et les « PORTES OUVERTES » organisées par les arboriculteurs au verger-école.

Le 10 octobre, nous avons rendu visite à notre ancienne secrétaire de mairie, « MARIA », Madame BECKER à WINTZENHEIM, notre doyenne locale qui porte bien ses 98 ans. Bonne route pour la suite « MARIA » !

53 personnes ont participé à la collecte de sang. Selon le président Bernard SIRY, ce chiffre devrait être beaucoup plus élevé par rapport à une population de 1750 habitants. Bernard et toute son équipe sont vivement remerciés pour l'organisation de cette collecte.

Nous avons reçu la commission départementale de fleurissement qui est venue se rendre compte sur place des efforts réalisés pour l'embellissement de notre village.

Nous étions présents à la signature du contrat de concession du gaz entre le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin et GRDF à Hattstatt ainsi qu'à la présentation du projet de piste cyclable par le Conseil Général, permettant la jonction, côté ouest de la 83, entre Eguisheim et « l'Altestrasse » passant sur notre ban dans le vignoble.

Suite à l'installation du nid de cigognes sur l'ancien presbytère, une convention avait été signée avec les occupants, la famille FRUH, obligeant la commune à entretenir les gouttières remplies de matériaux divers laissés par notre symbole à plumes alsacien. Ce nettoyage a été effectué début de ce mois à l'aide d'une nacelle adaptée à la situation.

Parmi les travaux importants, nous avons dû remplacer une pompe de relevage hors service à la station rue du Hohneck.

En propre régie, nous avons remis en état une marquise de la cour Sainte-Marthe, avons comblé quelques gros trous avec de l'enrobé à différents endroits du village et débroussaillé le déversoir du trop plein situé rue des Alouettes.

Pour les importantes fissures constatées rues des Fleurs, de Marbach et Saint-Michel, un devis a été demandé pour réaliser éventuellement les travaux de réfection de route avant cet hiver.

Un diagnostic sur l'état des installations électriques de tous les bâtiments communaux a été réalisé par une société spécialisée. Les travaux de mise aux normes seront effectués en fonction de l'urgence de la situation et de nos possibilités financières.

Nous avons rencontré Madame SCHIMITT du Syndicat de la Lauch qui nous a informé des travaux qui seront exécutés sur le ban de notre commune. Il est prévu l'enlèvement de tous les peupliers longeant la Lauch et leur remplacement par une essence adaptée à cette rivière sur une période de 4 ou 5 ans car ils représentent un réel danger pour la solidité de la digue en cas de forts vents et de fortes crues. Une trentaine seront coupés début 2010.

ASSAINISSEMENT

D'une part, nous avons l'obligation de mettre en place un règlement d'assainissement définissant les conditions et modalités de déversement des eaux usées dans les réseaux de la commune ou dans les installations autonomes. Un plan de zonage délimitant les zones assainies et non assainies accompagnera ce règlement. La durée prévisionnelle des travaux y compris l'enquête publique est d'environ un an. Ils seront réalisés par un prestataire externe à la commune.

D'autre part, nous avons fait un appel d'offres pour l'entretien des six stations de relevage en place dans notre village. C'est la société VEOLIA qui a été

retenue. Elle remplacera la société DEGREMONT qui en avait la charge jusqu'à présent

LA POSTE

L'inauguration de l'agence postale communale est prévue le 20 novembre à 17 heures. La fermeture de l'agence postale telle que nous la connaissions était annoncée, l'installer à la mairie était devenu une nécessité pour le bien être de notre population afin de lui éviter des déplacements dans l'agence postale la plus proche, Eguisheim aujourd'hui, mais demain ? C'est une nouvelle tâche qui incombe à notre secrétariat de mairie.

P.L.U.

Vous trouverez page 3, les dates de l'enquête publique du P.L.U. ainsi que les permanences du commissaire enquêteur.

ECOLES NUMERIQUES RURALES (ENR)

La bonne nouvelle est tombée le 8 octobre. Nous avons été retenus pour l'obtention d'un package comprenant douze ordinateurs portables et un tableau interactif. Cette opération est subventionnée partiellement par l'Etat. Même si nos écoles étaient déjà bien dotées en moyens informatiques, c'est un plus pour nos jeunes écoliers et leurs enseignants.

Pour terminer, les fêtes de fin d'année approchent et déjà nous parlons de la fête du 3^e âge, de la soirée des vœux du nouvel an, de la commémoration du 65^e anniversaire de la libération de notre village qui aura lieu le 5 février prochain.

Début novembre, nous penserons à tous ceux qui nous ont quittés, puis le 10, nous commémorerons l'arrêt des hostilités entre l'Allemagne et la France en 1918.

Nous vous rappelons également que les sapeurs-pompiers locaux passeront courant du moins de novembre dans les foyers pour proposer leur traditionnel calendrier.

Nous sommes certains que vous leur réserverez le meilleur accueil.

Votre Maire,
Gérard HIRTZ



AVIS A LA POPULATION

La station de production d'enrobés PROMARO, travaillera la nuit du 30 au 31 octobre ainsi que les nuits du 5 au 6 novembre et du 6 au 7 novembre.

AVIS DE COUPURE DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ERDF réalisera des travaux d'entretien sur le réseau électrique.

De ce fait, des coupures auront lieu, quartier de la Gare, le mardi 24 novembre 2009 entre 9 h 30 et 12 h 15.

COURRIER ELECTRONIQUE

Des courriers électroniques frauduleux ont été adressés à certains contribuables par un expéditeur utilisant la signature de l'administration fiscale et l'entête du Ministère du Budget.

Un formulaire invite les contribuables à communiquer des informations personnelles (nom, adresse, date de naissance, n° de téléphone, n° de carte bancaire ainsi que son code, ...) en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

La direction générale des finances publiques est totalement étrangère à cet envoi.

Le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour le paiement ou le remboursement d'un impôt.

Nous vous recommandons de ne pas y répondre, de transmettre le courrier à votre centre des impôts afin d'appuyer l'action judiciaire que la DGFIP entend engager, puis de supprimer ce message de votre boîte.

Enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 7 octobre 2009, le Maire de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune.

A cet effet, Monsieur Jean CORNET, Ingénieur divisionnaire des TPE retraité, domicilié à 68350 BRUNSTATT, 7 rue Jeanne d'Arc, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 33 jours consécutifs à la mairie de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR, du 16 novembre 2009 au 18 décembre 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR

- le 16 novembre 2009 de 13 h 30 à 17 h,
- le 23 novembre 2009 de 13 h 30 à 17 h,
- le 9 décembre 2009 de 9 h à 12 h et
- le 18 décembre 2009 de 9 h à 12 h.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés ultérieurement à la mairie de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR.

La Vie Municipale



COLLECTE DE PNEUS

Le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères (S.I.E.O.M.E.C.) mettra à disposition des seuls habitants de HERRLISHEIM, un conteneur pour la récupération des pneus usagés,

le 4 novembre 2009 de 8 h à 17 h.

Celui-ci sera placé sur le parking à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

Les conditions spécifiques de cette collecte sont les suivantes : les pneus doivent être déjantés et les professionnels (garagistes, agriculteurs, ...) seront limités à l'apport de 4 pneus.

Une surveillance sera assurée par un agent communal.

COLLECTE DE BOUCHONS

L'association « **les bouchons de l'espoir** » collecte les bouchons et couvercles plastiques, les bouchons **synthétiques** (pas de bouchons liège), les bouchons, capsules et couvercles métalliques. Ces bouchons sont triés par un groupe de bénévoles et cédés à un recycleur. Les fonds sont reversés à l'**ARAME** (Association Régionale d'Action Médicale et sociale en faveur d'Enfants atteints d'affections malignes).

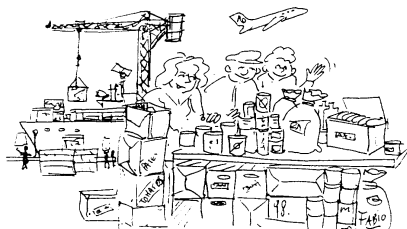
23000 € ont été reversés ces 3 dernières années à l'Arame et 3104 € à l'association Laura de Huningue.

A Herrlisheim, continuez à déposer vos bouchons chez Raymond FRITZ 13 rue des cigognes ou à l'école élémentaire par vos enfants.

MERCI AU NOM DE :



ET DES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION



COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte nationale de la Banque alimentaire aura lieu cette année les **27 et 28 novembre 2009**

La précarité augmente. Il est donc fait appel une nouvelle fois à la solidarité des haut-rhinois et en particulier à celle de nos habitants.

Cette collecte permet de renouveler les stocks. Vous pouvez déposer au secrétariat de la mairie, du 23 au 27 novembre aux heures habituelles d'ouverture, des produits tels que :

riz, conserves de légumes, conserves fruits, sucre, café, petits déjeuners, chocolat.

D'avance, un grand merci à tous ceux et celles qui voudront bien participer à cette action.

La Banque Alimentaire est une association à but humanitaire. Les produits recueillis sont destinés à des familles dans le besoin de notre département exclusivement.

En 2008, grâce à votre don, à votre geste de solidarité, 2500 familles, 1000 isolés, soit près de 10 000 personnes ont bénéficié des 200 tonnes collectées dans notre département.

Merci à tous !

REUNION « ADOS »

Une réunion « Ados » (11 à 16 ans) - Parents et Municipalité, aura lieu le 13 novembre 2009 à 20 heures, Salle des Sociétés, à la Mairie.

Les personnes intéressées (les enfants accompagnés des parents) y sont cordialement invitées.



AGENDA DES MOIS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE 2009

NOVEMBRE

- 3 - A.G. Jolis Mollets
- 4 - Opération « Récup. pneus »
- 7/8 - Bourse d'Automne Grenouilles Sportives
- 10 - Armistice
- 13 - Réunion « Ados »
- 14 - Loto des quilleurs à Muntzenheim
- 18 - Réunion organisation Marché de Noël
- 20 - Inauguration de l'Agence Postale
- 20 - AG ADEM'OH
- 21/22 - Vide Grenier Freschahissala
- 28 - Sainte Barbe Sapeurs Pompiers
 - Dépôt de gerbe U.N.C.

DECEMBRE

- 5 - AG ASIET
- 6 - Passage de Saint Nicolas
- 5/6 - Marché de Noël
- 12 - Fête de Noël HEC
- 13 - Fête de Noël de l'Age d'Or
- 17-18 - Spectacle de Noël des Ecoles St Michel
- 20 - Concert de Noël ADEM'OH

STATISTIQUES DU RADAR

Pour un passage, les enregistrements se font en deux étapes, un premier puis quelques secondes après un deuxième. On constate le ralentissement ou l'accélération entre les 2 relevés. Les statistiques ont été faites en fonction du 2° enregistrement.

Nous avons éliminé les passages en-dessous de 26 KM/H (Cyclistes, piétons etc...)

RUE D'EGUISHEIM, SENS > VERS LE VILLAGE

Il y a eu 16 452 passages en 35 jours soit une moyenne de 470 passages/jour.

- 16 120 véhicules ont roulé à moins de 56 KM/H
- 332 véhicules à 56 KM/H et plus

Un chauffard est passé à 82 km/h à un endroit limité à 50 km/h et près d'un STOP ! C'était le 24 septembre à 12 h 06. Le nombre de passage par jour dans un sens s'établit à environ 500 la semaine et 400 le week-end.

RUE PRINCIPALE, Côté sud, sens de circulation nord/sud et nous sommes en zone 30. (Relevés réalisés du 30 septembre au 14 octobre 2009)

Il y a eu 15 865 passages en 14 jours soit une moyenne de 1 130 passages/jour.

- 11 934 véhicules ont roulé à moins de 36 km/h soit soit 75%.
- 3 931 véhicules ont roulé à 36 km/h et plus.

Un chauffard est passé à 71 km/h à un endroit limité à 30 km/h et près d'un virage. C'était le mardi 13 octobre à 17 h 12. La moyenne générale est de 30,78 km/h avec l'écran visible et de 32,87 km/h avec le volet fermé ce qui démontre l'efficacité de ce radar et son action pédagogique.

Le nombre de passage journalier dans un sens s'établit à environ 1 200 la semaine et 900 le week-end. Le nombre de passage journalier "tout compris" est de 1 140 en moyenne



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2009

Avant de passer à l'ordre du jour, le Maire invite les conseillers à respecter une minute de silence en la mémoire de M. Adrien ZELLER, Président du conseil régional d'Alsace, récemment décédé.

Il félicite d'autre part les footballeurs locaux pour leur brillante victoire contre Illhaeusern, équipe évoluant 4 divisions au-dessus de l'équipe locale, lors du 3^e tour en Coupe de France

1. Procès verbal de la séance du 4 juin 2009

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport annuel sur le service eau

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III.

Quant à l'alimentation en eau potable, le Maire informe les conseillers que la commune sera soumise en 2010 au paiement de la consommation en eau pour tous ses bâtiments.

3. Commission d'urbanisme

Le conseil municipal émet un avis favorable au remplacement, à compter de ce jour, de M. Hugues BANNWARTH par Mme Anita ZIMMERMANN au sein de la commission d'urbanisme.

4. Nomination d'un garde-chasse

L'assemblée donne son accord quant à la nomination de M. Julien BERNHARD en tant que garde-chasse privé sur le lot de chasse n° 2 de M. Dominique PELLICANO.

5. Droit de préemption urbain

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la délégation permanente qui lui a été accordée en la matière, il n'a pas fait valoir le droit de préemp-

tion de la commune pour les biens cadastrés :

- Section 40 n° 409/83,
- Section 38 n° 161/29 et 132/29,
- Section 3 n° 127/23 et 48/23,
- Section 37 n° 174/35,
- Section 37 n° 423/26,
- Section 6 n° 181/76.

6. Décisions modificatives

Le conseil municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

• Budget principal

Section investissement

Dépenses

Cpte 2313 Chap. 041	2 550.00 €
Cpte 2315 Chap. 041	11 300.00 €

Recettes

Cpte 2031 Chap. 041	13 850.00 €
---------------------	-------------

Section de fonctionnement

Cpte 64168	6 000.00 €
Cpte 74718	6 000.00 €

• Budget assainissement

Section investissement

Dépenses

Cpte 2158 Chap. 041	500.00 €
---------------------	----------

Recettes

Cpte 203 Chap. 041	500.00 €
--------------------	----------

Section de fonctionnement

Cpte 6371	- 20 000.00 €
Cpte 706129	+ 20 000.00 €

PREVENTION ET INFORMATION SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

**Le monoxyde carbone,
un gaz invisible,
inodore, toxique et mortel**

Il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges, des pertes de connaissances, le coma ou le décès.

Pour éviter les intoxications :

- Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel
- Faites ramoner vos conduits et cheminées tous les ans
- Ne bouchez pas les aérations de votre logement

Risque incendie

**Un incendie domestique
à lieu toutes les 2 minutes**

Quelles précautions prendre ?

Faites régulièrement :

- Vérifier vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage (notamment les inserts et les cheminées)
- Ramoner les conduits et les cheminées une fois par an
- Pour votre sécurité, ces tâches doivent être exécutées par des professionnels.

RAPPEL DES MESURES A PRENDRE EN CAS DE VERGLAS OU CHUTE DE NEIGE

Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons ou propriétés, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace d'un mètre de largeur à partir du mur de façade, de la clôture ou de la limite de la propriété. En cas de verglas, il convient de répandre du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons ou propriétés. Les habitants trouveront du sel mis par la commune à leur disposition sur le parking arrière de l'Hôtel de Ville.

En temps de gelée, de gel ou de neige, il est interdit de jeter sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, jardins, de l'intérieur des propriétés ; Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.



PERMIS DE DETENTION DES CHIENS DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATEGORIES NOUVELLE REGLEMENTATION CIRCULAIRE PREFERATORALE DU 19 OCTOBRE 2009

La détention des chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie, est désormais soumise à l'obligation d'être titulaire d'un permis de détention. Ce permis, délivré par le Maire, est subordonné à une évaluation comportementale de l'animal, qui devient systématique et périodique et à l'obtention d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que la prévention des accidents.

Les propriétaires ou détenteurs de ces chiens devront avoir obtenu le permis de détention au plus tard le 31 décembre 2009.

1. L'EVALUATION COMPORTEMENTALE : Cette évaluation doit se faire quand l'animal est âgé de plus 8 mois et de moins de 12 mois pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories. Cela sera le cas général lorsque cette disposition ne concernera plus que les nouveaux animaux.

Dans l'immédiat, les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent **tous** subir **une évaluation comportementale** quel que soit leur âge pour ceux ayant dépassé 12 mois et entre 8 et 12 mois pour les autres.

Cette évaluation comportementale devait être réalisée avant le 21 décembre 2008 pour les chiens de 1^{ère} catégorie. Pour les chiens de 2^{ème} catégorie, l'évaluation comportementale devra être réalisée **avant le 21 décembre 2009**.

Les résultats de l'évaluation comportementale doivent être transmis au maire qui en a fait la demande, ou au maire de la commune de résidence du propriétaire de l'animal dans le cas où la loi l'impose pour l'obtention du permis de détention des chiens catégorisés ou pour les chiens mordeurs.

2. L'ATTESTATION D'APTITUDE : La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux a introduit une formation des propriétaires de chiens visant à les sensibiliser aux risques que représente un chien dangereux et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents.

Cette formation est obligatoire pour :

- tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories
- les propriétaires ou détenteurs d'un chien qui seraient désignés par le Maire ou le Préfet, parce que leur chien est susceptible de présenter un danger
- les propriétaires ou détenteurs d'un chien qui seraient désignés par le Maire ou le Préfet, parce que leur chien a mordu une personne.

A l'issue de la formation, les propriétaires ayant suivi avec assiduité la formation se verront délivrer une attestation d'aptitude par le formateur. Cette attestation d'aptitude est une des pièces indispensables pour obtenir le permis de détention pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

3. LE PERMIS DE DETENTION : Le permis de détention est délivré dans la mairie du lieu de résidence du propriétaire ou détenteur du chien.

Le propriétaire ou détenteur du chien devra produire les pièces suivantes pour se voir délivrer le permis de détention :

- l'identification du chien
- sa vaccination antirabique,
- l'assurance responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur
- la stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie
- l'obtention par le propriétaire de l'attestation d'aptitude
- la réalisation de l'évaluation comportementale du chien.

4. LE PERMIS DE DETENTION PROVISOIRE : Quand le chien est trop jeune pour subir une évaluation comportementale (moins de 8 mois), il sera délivré un permis provisoire. Ce permis prend la même forme que le permis définitif, mais expire à la date du premier anniversaire du chien.

La liste des vétérinaires habilités à réaliser les évaluations comportementales canines ainsi que la liste des personnes habilitées à délivrer l'attestation d'aptitude sont disponibles à la Mairie.

INFOS ARBORICULTURE

Samedi 14 novembre à 14 h 00 au verger école situé dans le parc de l'Hôtel de Ville de HERRLISHEIM :

- **taille d'hiver sur prunier et mirabellier.**

Cordiale invitation.

SAPEURS POMPIERS

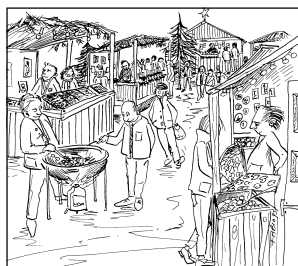
A partir du week-end du 11 Novembre

et jusqu'au dimanche 29 novembre 2009

les Sapeurs Pompiers de Herrlisheim

vous proposeront leur calendrier pour l'année 2010.

Ils vous remercient d'avance du bon accueil que vous leur réserverez.



Marché de Noël 2009

Samedi 5 et Dimanche 6 décembre

Salle St Michel et extérieur.

Toutes personnes intéressées désirant participer au Marché de Noël sont invités cordialement le **18 novembre 2009 à 19h** **Salle de l'Amitié** pour les inscriptions et pour la bonne organisation du marché.

PASSAGE DE SAINT NICOLAS ET DU PERE FOUETTARD A DOMICILE

le 6 décembre 2009

à partir de 17 h 30

organisé par la T.T.H.

Comme chaque année, nous vous proposons un panier garni au prix de **9.00 €** par enfant.

Réservations : 03 89 49 27 45 ou 06 89 15 46 78





ASSOCIATION « LES GRENOUILLES SPORTIVES »



organise une

**BOURSE AUX VETEMENTS ET JOUETS
POUR BEBES ET ENFANTS**

**7 & 8 novembre 2009
de 9 h à 15 h**

Salle St Michel, Place de l'Eglise

Petite restauration sur place

Pour plus de renseignements, téléphoner au 06 87 50 16 92

GRAND LOTO

**organisé par l'Association de Quilles de
Herrlisheim
Salle des Fêtes de Muntzenheim**

**Samedi 14 novembre 2009
à 20 heures**

Vente des cartons à partir de 18 h

Super gros lots
ainsi que de nombreux lots de valeur !

**Boissons et petite restauration
sur place !**

**Réservation :
Tél. 03 89 49 38 86
ou 03 89 49 21 66**

**Toute place réservée non occupée
à 19 h 45 sera redistribuée**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

COLLECTE DU 15 OCTOBRE 2009

La collecte de sang du Jeudi 15 octobre dernier a permis de recueillir 53 poches de sang. Un grand merci aux 53 personnes pour ce geste de solidarité envers les malades.

Ce résultat est relativement faible pour un village de 1750 habitants qui peut faire mieux ... car il s'agit de sauver des vies humaines par un produit irremplaçable !

Mme Nathalie Schoeny et M. Pierre Antoine Charrette se voient offrir un drap de bain.

Nous remercions les familles Bendele Patrick et Heimbürger Jean-Marc pour les produits offerts.

RAPPEL
La prochaine collecte aura lieu le **29 janvier 2010**.
Venez nombreux !

Le Comité



Les Grands Anniversaires du mois de Novembre 2009

BAUER Jean Jacques né le 03/11/1923
ROHMER Justin né le 29/11/1924
DOLFUS née Marthe SPECKLIN le 08/11/1926
LANDAIS née Hélène DILLESEGER le 01/11/1928
FUCHS née Maria DURST le 22/11/1928
GUETH Fernand né le 03/11/1929
BECKER née Jeanne MULLER le 06/11/1931
OHNLEITER André né le 30/11/1931
HEIMBURGER François né le 30/11/1932
HUMBRECHT née Anne-Marie BRETON le 06/11/1933
CULOS Dante né le 11/11/1933
ALLEMANN Fernande née le 15/11/1934
FUCHS née Simone VETTER le 09/11/1936
JEANBLANC Daniel né le 15/11/1938
FORNY née Marie-Pia VETTOR le 29/11/1939



Décès

Berthe RUIZ
le 06 octobre 2009

Norbert GREINER
le 22 octobre 2009



Recherche jardin à vendre

Prix modéré

Tél. 06 71 04 22 57

Trouvé

Imperméable
sous le chapiteau

Contactez la mairie au

Tél. 03 89 49 39 80

A Herrlisheim

Loue charmant 2 pièces,
cuisine équipée, chauffage au sol,
garage, parking.

Tél. 03 89 80 20 20

Vends

Table plateau marqueté
1 m x 74 cm avec rallonges
2x 37cm. Prix à débattre

Tél. 03 89 49 26 96

L'AS HERRLISHEIM

recherche 1 entraîneur
bénévole suite à l'engagement
d'une seconde équipe (6/8ans)

Disponibilité requise lors des
entraînements (le mercredi de
17h à 19h au Stade de
Herrlisheim et des plateaux le
samedi après midi

Pour plus de renseignements
contacter

Emmanuel Scholz
06 33 54 60 89

Ou Michel Kopacz
06 82 62 76 10

A vendre

à Herrlisheim, sur terrain de 9 ares
aménagé, maison 5 pièces, cuisine,
sous-sol avec garages 2 véhicules.
Grande possibilité d'extension.

Tél. 03 89 49 35 41

Particulier loue à Herrlisheim
Studio 25 m²
cuisine, sdb équipée
terrasse, cave, parking. Libre

Tél. 03 89 49 36 43

Particulier vend maison accolée à Herrlisheim

5 pièces, cuisine, salle de bains, 2 WC,
garage, grenier, cave, jardin, buanderie.
Prévoir quelques travaux

175 000 euros
03 89 24 18 47

Vends

Table en fer forgé dessus verre
avec 4 fauteuils fer forgé

Tél 03 89 49 32 43

Vends

Batterie petits oiseaux + 12 cages

Tel. 03 89 49 33 72

Jeune femme donne cours
de remise à niveau en math
(niveau collège)

Tél. 03 89 49 35 32

A.D.I.L. - CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

L'A.D.I.L. vous offre un conseil gratuit grâce à la contribution financière de ses membres : le Conseil Général et les collectivités locales, le Ministère chargé du logement, les professionnels du logement et les services sociaux, le 1 % logement, la CAF, la CMSA.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à l'A.D.I.L. du Haut-Rhin,
1 rue C. Schlumberger 68000 COLMAR
Tél. 03 89 21 75 35.
Site : www.adil.org/68.

Si vous cherchez à construire, acheter, vendre, faire des travaux, l'ADIL vous propose un conseil complet sur le logement. AVANT DE VOUS ENGAGER, CONSULTEZ VOTRE ADIL ; vous y trouverez gratuitement des conseils neutres, objectifs et de qualité.

L'ADIL vous guide dans vos projets, elle n'agit pas à votre place. Son rôle exclusif est de vous informer et de vous conseiller.

ACCUEIL PERISCOLAIRE « LE FRESCHAHISSALA »

Les mercredis au Frescha !

Mercredi 18 novembre

Matin - Atelier cuisine

- ♦ Soupe de tomates à la Gusteau (d'après les recettes de Rémy dans Ratatouille de Disney)
- ♦ Les linguines à la linguini
- ♦ La mousse à la banane

Après-midi - Bowling à Colmar



Mercredi 25 novembre

Les petits gâteaux de Noël

- ♦ Fabrication de gâteaux de Noël et autres bonnes choses.

Mercredi 2 décembre

Atelier pâtisserie

- ♦ Truffles
- ♦ Orangettes
- ♦ et Roses des Sables au chocolat

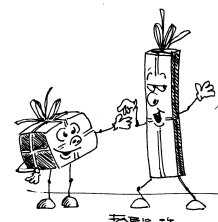
Mercredi 9 décembre

- ♦ Matin - Fabrication de bougies de Noël
- ♦ Après-midi - Cinéma : Arthur et la vengeance de Maltazard

Mercredi 16 décembre

Sortie à la journée au Chemin du Nord où le Père Noël a fait une halte avec son traîneau et a besoin de nous pour remplir sa hotte.

Sortie réservée aux enfants de 3 à 8 ans.



*Le Freschahissala sera fermé pendant les vacances de Noël,
du vendredi 18 décembre au soir au Lundi 4 janvier au matin.*

Saint-Nicolas au Freschahissala

Vendredi 4 décembre à 16 h 45, le Freschahissala organise une soirée spéciale Saint-Nicolas.

Pour les enfants, un grand goûter et avec la venue de notre Saint-Nicolas, du vin chaud, du chocolat chaud, manggalas, confitures et autres bonnes choses fabriquées par les enfants et les animatrices seront proposés à la vente aux adultes.

Venez nombreux vous régaler avec nous.

Vendredi 18 décembre, FETE DE NOEL, pour les enfants du Frescha.

.....
Pour la 3ème année consécutive, le Freschahissala propose des couronnes de l'Avent. Vous pouvez d'ores et déjà passer commande.

Nom : Nbre de couronnes : x 10 € =

Couleur de la couronne : blanc, rouge, orange (rayer les couleurs non retenues)